L'ABEILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS--SUPPLEMENT.

Bureau--rue de Chartres No. 73.. NOUVELLE ORLEANS; 18 OCTOBRE, 1883. 56eme Annee

Ventes pour Taxes d'Etat de Propriétés Paroissiales.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DE-BITEURS DELINQUANTS DE TAXES PAROISSE D'ORLEANS, TROISIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale du devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse, sise dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 12 heures A. M., le 17ème jour de novembre A. D. 1883, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés saisissables par lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, ainsi de contribuables dans la collection des taxes assessées dans l'année 1882, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement de tous les frais.

CADILLON, B. HERITIERS DE — Taxe de 1882, montant à..... $1 80

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Barthélemy, Jeanne, Bourgogne et Rampart, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'îlot No. 391; les dits 2 lots mesurent 50 pieds de front sur la rue Barthélemy sur 120 pieds de profondeur.

CLARK, MISS FRANK—Taxe de 1880, montant à..... 65c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Barthélemy, Jeanne et St. Claude, désigné comme lot No. 17 de l'îlot No. 410; le dit lot No. 17 forme l'encoignure des rues Barthélemy et Marais et mesure 30 pieds de face à la rue Barthélemy sur 120 pieds de profondeur.

CAVELIER, THEOPHILE—Taxe de 1880, montant à..... $2 40

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Marais, Barthélemy, Villeré et Robertson, désignés comme une portion de l'îlot No. 364; le dite portion de terre mesure 241 pieds de front à la rue Marais sur 70 pieds de profondeur.

CHALER, P. O. — Taxe de 1880, montant à..... 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Clouet, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 14 de l'îlot No. 745; le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à la rue Clouet sur 117 pieds de profondeur.

CANNON JOSEPH — Taxe de 1880, montant à..... 45c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Pâlissade, Clouet, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 15 de l'îlot No. 745; le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Pâlissade sur 117 pieds de profondeur.

CARNIN, P.—Taxe de 1880, montant à..$3 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues St. Ferdinand, Prieur, Villeré et Robertson, désigné comme lot No. 3 de l'îlot No. 691; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue St. Ferdinand sur 120 pieds de profondeur.

CLAYTON, EDWARD — Taxe de 1880, montant à..... $2 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Marigny, Derbigny, Conti et Roffignac, désigné comme lot No. 6 de l'îlot No. 622; le dit lot No. 29 mesure 40 pieds de face à la rue Montagne sur 94 pieds de profondeur.

CANNON, MISS A. E.—Taxe de 1880, montant à..... 90c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Clouet, Robertson, Louise et Claiborne, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'îlot No. 684; les dits lots Nos. 10 et 11 forment l'encoignure des rues Clouet et Robertson et mesurent 60 pieds de front à la rue Clouet sur 108 pieds de profondeur.

CHASSAGNE, SUCCESSION MME EDMARD— Taxe de 1881, montant à..... 60c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Robertson, Clouet, Louise et Claiborne, désignée comme une portion de l'îlot No. 684; la dite portion de terre mesure 90 pieds de face à la rue Robertson sur 120 pieds de profondeur.

CHARBONNET, JOS. M.—Taxe de 1880, montant à..... $ 1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Forstall, Reynes, Villeré et Robertson, désignée comme une portion de l'îlot No. 711; la dite portion de terre mesure 241 pieds de face à la rue Forstall sur 71 pieds de profondeur.

CHARBONNET, JOS. M.—Taxe de 1880, montant à..... 5c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot borné par les rues Forstall, Reynes, Prieur